

Conseil d'AGGLO d'AGEN 47 du 24 novembre 2022

Interpellation des ELUS nationaux et européens.

Préparer ce Conseil est une des missions des Conseillers Municipaux tant pour le conseil municipal que pour TOUS les Administrés = assurer une veille documentaire est la base de la démocratie participative si absente de notre commune (ROQUEFORT 47310)....

Objectifs :

1. *Permettre aux conseillers et aux administrés de suivre ce conseil en visio*
2. *Qu'est ce qui est important pour notre commune ?*
3. *Donner du sens à la vie publique et retisser le lien avec les citoyens*
4.

Courriel du vendredi 18 nov. 16:44

INFORMATION : CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

!/ \ CECI N'EST PAS UNE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce [LIEN](#), et **pour votre parfaite information**, l'ordre du jour, la note de synthèse et les annexes correspondants à la séance du Conseil Communautaire du 24 Novembre 2022.

Comme à l'accoutumée, cette séance sera diffusée en direct sur le site de l'Agglomération d'Agen.

N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.

Bien cordialement.

Coralie BASCOULERGUE

Gestionnaire des Assemblées

Service Juridique et Assemblées

Direction Générale des Services

Tél : 05 53 69 23 72

Coralie.bascoulergue@agglo-agen.fr

Page 26/41 des Notes de synthèse de 41 pages du diaporama qui sera vidéo projeté le jeudi 24 novembre 2022.

RAPPORT N°9

AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE RELATIVE AU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS

La finalisation des actions restantes est essentielle pour réduire les risques d'inondation sur les communes d'Aubiach, Estillac et Roquefort, de sorte que, l'Agglomération d'Agen s'est fixée l'objectif de les mener à bien d'ici 2025. Aussi, afin de conserver le bénéfice des soutiens financiers de l'Etat et de l'Europe pour la finalisation du PAPI Bruilhois, un deuxième avenant à la convention-cadre doit être adopté.

Un recours au Tribunal Administratif à été envoyé par la voie hiérarchique et par telerecours.fr pour une actualisation des propositions et leurs mise en conformité avec le SDAGE – PDM de 2022-2027. Le Conseil d'AGGLO doit s'informer sur les solutions alternatives fondées sur la nature avant d'envoyer les bulldozers détruire une partie des 3 zones humides et arracher 4ha de bois de plus de 30 ans.

Vu l'avis favorable de la commission « eau, assainissement GEMAPI et Méthanisation » en date du 8 novembre 2022.

Cette commission n'a pas été informée sur ce recours posé le 17 novembre 2022 ; elle doit donc se réunir à nouveau.

Le dossier complet des démarches entreprises pour parfaire les aménagements du territoire devant réduire l'aléa inondations sont disponibles via :

<https://democrates-roquefort47310.org/Urbanisation/EnquetesPubliques/3diguesInondation2008/AlternativesInondations2008e.htm>

Les représentants élus de l'ETAT et de l'EUROPE financeurs de ces aménagements sont en cours d'interpellation sur le déroulé du dossier objet du rapport 9 de ce conseil.

Cette note a été rédigée le 20 novembre 2022 par au moins 2 conseillers municipaux de la commune de Roquefort fortement impactée par les inondations du 10 juin 2008 et cautionnée par des dizaines d'administrés.

Députés du Lot & Garonne :

michel.lauzzana@assemblee-nationale.fr

helene-laporte@assemblee-nationale.fr

annick-cousin@assemblee-nationale.fr

<https://www.nosdeputes.fr/michel-lauzzana>

<https://www.nosdeputes.fr/helene-laporte>

<https://www.nosdeputes.fr/annick-cousin>

Députés Européens : Commission Agriculture et développement Durable.

https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/197512/BENOIT_BITEAU/home

https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/204420/CLAUDE_GRUFFAT/home

https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/197547/IRENE_TOLLERET/home

https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/24594/ANNE_SANDER/home

https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/113892/ERIC_ANDRIEU/home

Pour poser une question au Parlement Européen :

<https://www.europarl.europa.eu/forms/fr/ask-ep>

PJ : le recours au Tribunal Administratif de Bordeaux n° 2206039